

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS PROVISOIRES

TUNISIE LEASING

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray-1082 Tunis-

La société Tunisie Leasing publie ci-dessous, ses états financiers provisoires arrêtés au 31 Décembre 2003 accompagnés de l'avis du Commissaire Aux Comptes Mr. Noureddine Hajji sur les résultats provisoires.

BILAN PROVISOIRE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2003

(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 décembre</u> <u>2 003</u>	<u>31 décembre</u> <u>2 002</u>		<u>Notes</u>	<u>31 décembre</u> <u>2003</u>	<u>31 décembre</u> <u>2002</u>
ACTIFS				CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES			
Immobilisations incorporelles		1 356 654	876 505	Capital social		17 500 000	15 000 000
Moins : amortissements		(831 709)	(703 236)	Actions propres		0	0
	4	<u>524 945</u>	<u>173 269</u>	Réserves		8 920 325	11 240 265
Immobilisations utilisées par la société		2 457 143	1 967 724	Résultats reportés		8 450 126	7 399 997
Moins : amortissements		(1 535 559)	(1 403 731)	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>34 870 451</u>	<u>33 640 262</u>
	5	<u>921 584</u>	<u>563 993</u>	Résultat de l'exercice		3 282 830	3 601 190
Immobilisations destinées à la location		451 800 583	415 281 171	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	13	<u>38 153 281</u>	<u>37 241 452</u>
Moins : amortissements		(247 638 375)	(225 909 336)	PASSIFS			
Moins : provisions		(4 350 828)	(3 770 327)	PASSIFS NON COURANTS			
	6	<u>199 811 380</u>	<u>185 601 508</u>	Emprunts	14	88 980 088	69 657 297
Immobilisations financières		19 124 806	15 564 405	Autres passifs financiers	15	3 095 793	3 491 798
Moins : provisions		(1 037 291)	(1 198 742)	Provisions	16	1 406 686	1 722 763
	7	<u>18 087 515</u>	<u>14 365 663</u>	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>93 482 567</u>	<u>74 871 858</u>
Total des actifs immobilisés		<u>219 345 424</u>	<u>200 704 433</u>	PASSIFS COURANTS			
Autres actifs non courants	8	601 908	673 085	Fournisseurs et comptes rattachés	17	10 276 333	6 353 219
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>219 947 332</u>	<u>201 377 518</u>	Autres passifs courants	18	11 807 938	10 624 200
ACTIFS COURANTS				Concours bancaires et autres passifs financiers	19	83 073 111	86 922 392
Clients et comptes rattachés		17 122 973	16 920 778	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>105 157 382</u>	<u>103 899 811</u>
Moins : provisions		(11 266 561)	(10 042 139)	TOTAL DES PASSIFS		<u>198 639 949</u>	<u>178 771 669</u>
	9	<u>5 856 412</u>	<u>6 878 639</u>				
Autres actifs courants	10	2 873 624	1 015 386				
Placements et autres actifs financiers	11	4 056 380	4 155 242				
Liquidités et équivalents de liquidités	12	4 059 482	2 586 336				
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>16 845 898</u>	<u>14 635 603</u>				
TOTAL DES ACTIFS		<u>236 793 230</u>	<u>216 013 121</u>	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>236 793 230</u>	<u>216 013 121</u>

Tunisie Leasing (Suite)

ETAT DE RESULTAT Période du 1er janvier au 31 décembre 2003
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>Exercice 2003</u>	<u>Exercice 2002</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus bruts du leasing		104 110 466	101 060 124
Intérêts de retard		1 171 643	943 170
Variation des produits réservés		(217 727)	(47 138)
Dotations aux amortissements des immobilisations en location		(84 130 726)	(81 438 099)
<u>Total des produits d'exploitation</u>	20	<u>20 933 656</u>	<u>20 518 057</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES	21	<u>(11 215 462)</u>	<u>(10 758 819)</u>
PRODUITS DES PLACEMENTS	22	556 764	634 642
PRODUITS NETS		10 274 958	10 393 880
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	23	(1 903 244)	(1 785 248)
Autres charges d'exploitation	24	(2 072 566)	(1 882 323)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	25	(1 884 273)	(932 270)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	25 bis	161 451	(1 198 742)
Dotations aux amortissements et aux provisions pour risques divers	26	(479 660)	(337 800)
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>(6 178 290)</u>	<u>(6 136 383)</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 096 667	4 257 497
Autres gains ordinaires	27	232 026	116 401
Autres pertes ordinaires	28	(225 155)	(61 811)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		4 103 538	4 312 087
Reprises sur provisions pour impôt différé	16	0	715 312
Impôt sur les bénéfices	29	(820 708)	(1 426 209)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		3 282 830	3 601 190
Eléments extraordinaires		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		3 282 830	3 601 190

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2003 (exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 décembre 2003</u>	<u>2002</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	30	120 174 211	117 085 571
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	31	(4 164 040)	(4 361 141)
Intérêts payés	32	(11 077 316)	(22 437 500)
Impôts et taxes payés	33	(6 726 630)	(6 895 405)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location	34	(110 416 558)	(109 613 513)*
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations destinées à la location	35	5 013 868	4 942 497*
Autres flux de trésorerie	41	239 459	7 223 248
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(6 957 006)	(14 056 243)*
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	36	(1 004 738)	(226 311)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	102 218	17 637
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	38	(4 031 690)	(1 011 131)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	39	351 296	335 635
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(4 582 914)	(884 170)*
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	40	(2 364 160)	(1 980 446)
Encaissements provenant des emprunts	14	89 219 000	73 902 000
Remboursement d'emprunts	14	(75 207 091)	(81 769 103)
Flux liés au financement à court terme	19	(4 200 000)	26 100 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		7 447 749	16 252 451
Variation de trésorerie		(4 092 171)	1 312 038
Trésorerie au début de l'exercice	12 et 19	1 478 104	166 066
Trésorerie à la clôture de l'exercice	12 et 19	(2 614 067)	1 478 104

* Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Voir Note 3)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune. L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la 1^{ère} tranche
- 1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la 2^{ème} tranche
- 1 action nouvelle pour 6 anciennes pour la 3^{ème} tranche
- 1 action nouvelle pour 7 anciennes pour la 4^{ème} tranche

Ainsi, le capital social s'élève à la clôture de l'exercice à la somme de 17.500.000 Dinars divisé en 1.750.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Jusqu'au 31 décembre 1999, la société était autorisée à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing. De même la durée d'amortissement autorisée pour le leasing immobilier était la durée du bail.

A partir du 1^{er} janvier 2000, les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n° 2000-98 du 25 décembre 2000.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001).

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	7 ans	15%
- Installations générales	10 ans	10%
- Autres matériels	4 ans	25%

2-2 : Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance « tous risques ».

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer facturé.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Tunisie Leasing –(Suite)

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

2-3 : Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition.

2-4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants. Ce reclassement n'est effectué qu'au 31 décembre de chaque année.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change et du déblocage. Le risque de change étant couvert.

2-5 : Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision globale égale à 1% (1,5% de 1996 à 2000) de l'encours des loyers. Cette proportion couvre aussi bien le principal que les produits réservés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991 sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours du loyer; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-5-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-5-2 Les garanties réelles

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

2-5-3 La valeur du matériel en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

2-6 : Provisions pour impôt

Jusqu'au 31 décembre 1999, le bénéfice imposable de la société est calculé sur la base des amortissements fiscaux et non sur la base des amortissements financiers.

Pour un lot de contrats souscrits pendant une période et étant donné que les amortissements financiers sont progressifs, le bénéfice comptable qui en découle est dégressif et se trouve pendant les premières années supérieur au bénéfice fiscal.

Tunisie Leasing-(Suite)

Or, comme à la fin du contrat, le bénéfice comptable cumulé devrait être égal au bénéfice fiscal cumulé et par conséquent les impôts dus devraient être égaux, l'insuffisance d'impôt constaté durant les premières années, par rapport à l'impôt calculé sur le bénéfice comptable ne constitue nullement un gain pour la société mais plutôt une charge différée sur les exercices postérieurs.

De ce fait, le bénéfice net dégagé pendant les premières années n'est pas en totalité disponible mais comporte une charge fiscale latente.

Pour couvrir cette charge, la société a opté pour la constitution d'une provision pour impôt.

Cette provision est calculée, au taux de 20%, sur l'excédent des amortissements fiscaux par rapport aux amortissements financiers, déduction faite des provisions constituées en franchise d'impôt.

2-7 : Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-8 : Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Jusqu'au 31 décembre 1999, la société était autorisée, pour le calcul de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing et ce, à l'exclusion du mobilier et matériel de bureau et des voitures de tourisme.

L'application de ces modes d'amortissement, a conduit la société à :

- Réintégrer les amortissements financiers, constatés comptablement ;
- Déduire les amortissements fiscaux ;
- Suivre les discordances dégagées pour chaque contrat, et en tenir compte à l'occasion de chaque cession, au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

A partir de l'an 2000, les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n° 2000-98 du 25 décembre 2000.

Toutefois, les discordances entre les amortissements financiers et les amortissements fiscaux, nées avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions, font l'objet d'un suivi et seront apurées progressivement par le biais de retraitements (réintégration ou déduction) au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001).

2-9 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créateur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

NOTE 3 : CHANGEMENTS DE METHODES DE PRESENTATION

Par rapport au 31 décembre 2002, les états financiers au 31 décembre 2003 traduisent des changements de méthodes de présentation de l'état des flux de trésorerie. En effet, les décaissements pour acquisitions d'immobilisations destinées à la location et les encaissements provenant de la cession d'immobilisations destinées à la location ont été présentés au niveau des flux d'exploitation et non pas parmi les flux d'investissement.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2002, ont été retraités pour les besoins de la comparaison.

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003**

(exprimé en dinars)

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amort.	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acqui.	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Fonds de commerce	5%	0	51 286	-	-	51 286	-	546	-	546	50 740
Logiciels	33%	876 505	199 057	-	-	1 075 562	703 236	127 927	-	831 163	244 399
Logiciels (en cours)		0	229 806	-	-	229 806	-	-	-	-	229 806
TOTAUX		876 505	480 149	-	0	1 356 654	703 236	128 473	0	831 709	524 945

Tunisie Leasing –(Suite)

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amort.	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	39 168	-			39 168	-			-	39 168
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670			30 670	
Matériel de transport	20%	192 646	103 556	-	76 840	219 362	116 596	41 514	68 009	90 101	129 261
Mobilier de bureau	10%	484 309	200 834	-	-	685 143	310 777	38 980		349 757	335 386
Matériel informatique	15% et 33%	745 912	143 316	-	-	889 228	628 037	73 580		701 617	187 611
Installations générales	10%	475 019	118 553	-	-	593 572	317 651	45 763		363 414	230 158
TOTAUX		1 967 724	566 259	-	76 840	2 457 143	1 403 731	199 837	68 009	1 535 559	921 584

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire, un lot de matériel informatique étant amorti selon le mode dégressif.

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur Nette</u>
- Immobilisations en location	328 276 180	(141 705 153)	186 571 027
- Immobilisations, contrats suspendus	27 643 161	(12 852 116)	14 791 045
- Immobilisations, contrats échus	93 559 515	(93 081 106)	478 409
- Immobilisations en cours	2 321 727		2 321 727
<u>Totaux</u>	<u>451 800 583</u>	<u>(247 638 375)</u>	<u>204 162 208</u>
- Provisions pour dépréciation (voir note 3 et 9)		(4 350 828)	(4 350 828)
<u>- Soldes au 31 décembre 2003</u>	<u>451 800 583</u>	<u>(251 989 203)</u>	<u>199 811 380</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements et provisions</u>	<u>Valeur nette</u>
Soldes au 31 décembre 2002	415 281 171	(229 679 663)	185 601 508
Additions de l'exercice			
- Investissements	102 860 847	-	102 860 847
- Relocations	2 854 913	-	2 854 913
Retraits de l'exercice			
- Cessions à la valeur résiduelle	(53 211 464)	53 125 980	(85 484)
- Cessions anticipées	(13 109 007)	8 287 943	(4 821 064)
- Relocations	(2 875 877)	987 764	(1 888 113)
- Régularisations	0	0	0
Amortissements de l'exercice		(84 130 726)	(84 130 726)
Provisions de l'exercice (voir note 3 et 9)			
- Dotations		(1 050 328)	(1 050 328)
- Reprises		469 827	469 827
<u>Soldes au 31 décembre 2003</u>	<u>451 800 583</u>	<u>(251 989 203)</u>	<u>199 811 380</u>

Tunisie Leasing (Suite)

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
Titres de participation	17 133 513	15 404 729
Titres immobilisés	2 020 490	1 275 490
Prêts au personnel	552 923	591 306
Dépôts et cautionnements versés	17 880	17 880
Montant brut	19 724 806	17 289 405
A déduire :		
Versements restant à effectuer sur titres de participation	(600 000)	(1 725 000)
Montant libéré	19 124 806	15 564 405
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(1 037 291)	(1 198 742)
Montant net	18 087 515	14 365 663

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2002	15 404 729	13 679 729	1 725 000
Additions de l'exercice			
- Esprit	50 000	50 000	0
- S.I.M.T	1 625 000	1 625 000	0
- Tunisia Safety Drive Compagnie	53 784	53 784	
Décaissements de l'exercice			
- Tuninvest Innovations Sicar		1 125 000	(1 125 000)
Soldes au 31 Décembre 2003	17 133 513	16 533 513	600 000

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Plus values
Soldes au 31 Décembre 2002	1 275 490	1 275 490	-
Additions de l'exercice			
- S.T.P.A	495 000	495 000	-
- G.A.N	250 000	250 000	.
- S.E.P.T		150 000	
Cessins de l'exercice			
- S.E.P.T		(150 000)	-
Soldes au 31 Décembre 2003	2 020 490	2 020 490	-

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (suite)

Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2003 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Date souscription	%
* Tuninvest Sicar	351 745	10	3 687 690		1994/2001/2002	35,17%
* Tunisie Sicar	219 999	10	2 199 990		1997	44,00%
* Tunisie Valeurs	15 000	100	1 617 699	600 000	1991/92/96/98	30,00%
* Tuninvest International Sicar	250 000	10	2 500 000		1998	25,00%
* Tunisie Factoring	239 997	10	2 399 970		1999	60,00%
* Tunis Call Center	14 997	10	149 970		1998	49,99%
* Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	29 244	100	2 924 400		1998/2003	81,23%
* S T I F	1	10	10		2000	-
* Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10	1 500 000	0	2002	27,27%
* Société moderne de titrisation	500	100	50 000		2002	10%
* Esprit	5 000	10	50 000		2003	28%
* Tunisia Safety Drive			53 784		2003	
			17 133 513	600 000		

Tunisie Leasing-(Suite)

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2003 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Date souscription	Observation
* B.T.S	500	10	5 000	1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	35 000	10	350 000	2000	(*)
* TECHNOCARTERING	20 000	10	200 000	2001	(*)
* FLEXOPRINT	970	500	485 000	2001	(*)
* OXIA	7 500	10	75 000	2001	(*)
* AVITOP	5 049	10	50 490	2001	(*)
* S.P.P.A.S	2 200	50	110 000	2002	(*)
* S.T.P.A	990	500	495 000	2003	(*)
* GAN	25 000	10	250 000	2003	(*)
			2 020 490		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS**TABLEAU DE MOUVEMENT DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003**

(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Fin de période	
Charges à répartir	33%	382 117	717	382 834	0	315 234	66 216	381 450	0	0
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	2 712 896	283 008	1 607 003	1 388 901	2 106 694	287 302	1 607 003	786 993	601 908
TOTAUX		3 095 013	283 725	1 989 837	1 388 901	2 421 928	353 518	1 988 453	786 993	601 908

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 9 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	5 245 421	5 732 011
- Intérêts de retard à facturer	29 288	27 661
<u>Montant brut</u>	<u>5 274 709</u>	<u>5 759 672</u>
A déduire :		
- Provisions	(1 088 778)	(840 037)
- Produits réservés	(944 769)	(903 544)
<u>Montant net</u>	<u>3 241 162</u>	<u>4 016 091</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	11 848 264	11 161 106
<u>Montant brut</u>	<u>11 848 264</u>	<u>11 161 106</u>
A déduire :		
- Provisions	(7 217 965)	(6 460 012)
- Produits réservés	(2 015 049)	(1 838 546)
<u>Montant net</u>	<u>2 615 250</u>	<u>2 862 548</u>
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>5 856 412</u>	<u>6 878 639</u>

Tunisie Leasing –(Suite)

Note 9 (Suite) : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers (a)	162 445 135	9 944 603	6 469 531	1 593 212	17 696 416	198 148 898
Impayés	578 867	640 524	1 046 561	489 496	14 338 236	17 093 684
Avances et acomptes reçus	(1 344 344)	(2 530)			(441 763)	(1 788 637)
Produits à recevoir	29 288	0	0	0	0	29 288
ENCOURS GLOBAL	161 708 946	10 582 597	7 516 092	2 082 708	31 592 889	213 483 233
Produits réservés	0	0	178 777	100 804	2 680 237	2 959 818
TOTAL BILAN	161 708 946	10 582 597	7 337 315	1 981 904	28 912 652	210 523 415
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	7 892 322	0	0	0	0	7 892 322
TOTAL HORS BILAN	7 892 322	0	0	0	0	7 892 322
TOTAL ENGAGEMENTS A	169 601 268	10 582 597	7 337 315	1 981 904	28 912 652	218 415 737
Garanties imputables sur risques encourus B	2 876 838	70 000	0	0	269 085	3 215 922
Garanties non imputables sur risques encourus	270 145 016	15 160 005	8 276 923	2 340 168	26 500 233	322 422 344
Provisions sur impayés C	0	0	110 805	50 616	8 145 322	8 306 743
Provisions affectées sur les encours D	0	0	105 765	42 110	4 202 953	4 350 828
TOTAL DE LA COUVERTURE	273 021 853	15 230 005	8 493 493	2 432 894	39 117 592	338 295 837
Leasing immobilier (décote 50%) E	25 266 011	920 001	1 263 923	328 737	4 560 679	32 339 351
RISQUES ENCOURUS A-B-C-D-E	141 458 420	9 592 597	5 856 821	1 560 442	11 734 614	170 202 893

(a) Valeur comptable nette des immobilisations en location, compte non tenu des régularisations des amortissements inclus

Tunisie Leasing-(Suite)

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Fournisseurs d'exploitation, avances	6 250	47 920
- Fournisseurs d'immobilisations, avances	203 587	126 578
- Avances et acomptes au personnel	12 334	7 117
- Autres créances sur le personnel	5 900	8 935
- Acomptes provisionnels	1 283 588	0
- Compte courant Tunisie Factoring	94 290	72 226
- Compte courant S I M T	0	76 529
- Adhérents, contrats résiliés	47 608	47 608
- Autres comptes débiteurs	350 160	69 465
- Produits à recevoir des tiers	38 419	46 691
- Compte d'attente	53 527	33 861
- Charges constatées d'avance	918 820	584 767
Total brut	3 014 483	1 121 697
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(30 621)	(25 705)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(47 890)	(47 890)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(32 716)	(32 716)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(29 632)	
Total net	2 873 624	1 015 386

NOTE 11 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Titres de placement	2 217	0
- Billets de trésorerie	0	0
- Compte spécial ABC Tunisie en US\$	3 885 000	4 002 300
- Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	169 163	152 942
Total	4 056 380	4 155 242

NOTE 12 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Banques	4 052 591	2 579 662
- Caisses	6 891	6 674
Total	4 059 482	2 586 336

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Capital social (A)	17 500 000	15 000 000
- Actions propres	0	0
- Dividendes sur actions propres		
- Réserve légale (B)	1 383 482	1 203 422
- Réserves pour réinvestissements exonérés	5 036 843	5 036 843
- Réserves affectées à l'augmentation du capital	2 500 000	5 000 000
- Résultats reportés	8 450 126	7 399 997
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	34 870 451	33 640 262
Résultat de l'exercice (1)	3 282 830	3 601 190
Total des capitaux propres avant affectation (C)	38 153 281	37 241 452
Nombre d'actions (2)	1 750 000	1 500 000
Résultat par action (1) / (2)	1,876	2,401

(A) Au 31 décembre 2003, le capital social est de DT : 17.500.000 composé de 1.750.000 actions d'une valeur nominale de DT : 10 libérée en totalité (voir note 1).

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

Tunisie Leasing-(Suite)

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2003
(exprimé en dinars)

	Capital social	Actions Propres	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Réserves pour réinvestissements	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2001	12 500 000	(67 010)	7 500 000	1 000 000	5 036 843	5 532 511	4 068 431	35 570 775
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 Mai 2002				203 422		3 865 009	(4 068 431)	0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2001						(1 956 000)		(1 956 000)
Dividendes sur actions propres						9 624		9 624
Dotations au fonds social						(40 000)		(40 000)
Augmentation de capital approuvée par l'A.G.E du 1er novembre 2001	2 500 000		(2 500 000)			0	0	0
Rachat actions propres		(78 873)						(78 873)
Cession actions propres		145 883				(11 148)		134 735
Résultat de l'exercice 2002							3 601 190	3 601 190
Solde au 31 Décembre 2002	15 000 000	0	5 000 000	1 203 422	5 036 843	7 399 996	3 601 190	37 241 451
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22/05/2003				180 060		3 421 130	(3 601 190)	0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2002						(2 331 000)		(2 331 000)
Dotations au fonds social						(40 000)		(40 000)
Augmentation de capital approuvée par l'A.G.E du 1er novembre 2001	2 500 000		(2 500 000)					
Résultat au 31 décembre 2003							3 282 830	3 282 830
Solde au 31 Décembre 2003	17 500 000	0	2 500 000	1 383 482	5 036 843	8 450 126	3 282 830	38 153 281

Note 14 : EMPRUNTS

TABLEAU DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2003
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES		31 750 000	69 219 000	53 530 000	47 439 000	27 686 546	19 752 454
* AMEN BANK	7 500 000	2 200 000	0	1 800 000	400 000	0	400 000
* AMEN BANK UNION INTERNATIONALE DE BANQUE	8 000 000	5 000 000	0	2 000 000	3 000 000	1 000 000	2 000 000
* CITIBANK	3 000 000	1 500 000	0	1 000 000	500 000	0	500 000
* STUSID	5 000 000	9 600 000	29 200 000	31 200 000	7 600 000	0	7 600 000
* BTKD	2 500 000	2 250 000	0	500 000	1 750 000	1 250 000	500 000
* BTKD	2 000 000	2 000 000	0	664 000	1 336 000	672 000	664 000
* BTKD	2 000 000	2 000 000	0	166 000	1 834 000	1 170 000	664 000
* B.E.S.T BANK	3 000 000	3 000 000	12 000 000	12 000 000	3 000 000	0	3 000 000
* A.B.C TUNISIE	4 200 000	4 200 000	0	4 200 000	0	0	0
* A.B.C TUNISIE	3 700 000	0	3 700 000	0	3 700 000	0	3 700 000
* TRESOR TUNISIEN	14 319 000	0	14 319 000	0	14 319 000	14 319 000	0
* BANQUE DE L'HABITAT	5 000 000	0	5 000 000	0	5 000 000	4 275 546	724 454
* BILLETTS DE TRESORERIE	5 000 000	0	5 000 000	0	5 000 000	5 000 000	0
BANQUES ETRANGERES		34 721 231	3 885 000	7 951 275	30 654 956	22 293 542	8 361 414
* Crédit BIRD 3678 TUN	US\$ 6 000 000	4 489 457	0	346 564	4 142 893	3 590 893	552 000
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	US\$ 6 000 000	5 786 631	0	680 782	5 105 849	4 425 069	680 780
* Crédit FMO I	NLG 5 000 000	0	0	0	0	0	0
* Crédit FMO II	NLG 5 000 000	716 000	0	716 000	0	0	0
* Crédit FMO III	EUR 2 500 000	1 996 836	0	798 734	1 198 102	399 368	798 734
* Crédit FMO IV	EUR 3 000 000	4 152 000	0	0	4 152 000	3 114 000	1 038 000
* JEXIM BANK	JPY 1 400 000 000	11 958 609	0	1 406 895	10 551 714	9 144 814	1 406 900
* BEI (credit participatif)	ECU 1 279 738	1 619 398	0	0	1 619 398	1 619 398	0
* A.B.C TUNIS	US\$ 3 000 000	4 002 300	3 885 000	4 002 300	3 885 000	0	3 885 000
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES		66 471 231	73 104 000	61 481 275	78 093 956	49 980 088	28 113 868

Tunisie Leasing-(Suite)

- (a) Le taux d'intérêt correspond au coût moyen des ressources majoré de 0,5%;
Le risque de change est garanti par le fonds de péréquation de change moyennant le paiement, à chaque échéance, d'une commission égale au différentiel entre le TMM majoré de 0,5% et le taux du crédit.
- (b) L'Etat Tunisien a consenti le 27 Novembre 1995 à la société un financement subsidiaire sur le prêt BIRD n° 3671 TUN;
Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de US\$: 6.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5%, sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt.
- (c) Le crédit a été contracté pour un montant en dinars équivalent à NLG: 5.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 1,75%, sans que ce taux ne soit inférieur à 10,25%.
- (d) Le crédit a été contracté pour un montant en dinars équivalent à NLG: 5.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 1,75%, sans que ce taux ne soit inférieur à 8,50%.
- (e) Le crédit a été contracté pour un montant en dinars équivalent à EUR: 2.500.000, au taux du marché monétaire majoré de 1,25% sans que ce taux ne soit inférieur à 7,5%.
- (f) Le crédit a été contracté pour un montant en dinars équivalent à EUR: 3.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 1,25% sans que ce taux ne soit inférieur à 7,5%.
- (g) L'Etat Tunisien a consenti le 15 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J. EXIM BANK du 27 Mai 1997;
Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 14.000.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5%, sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt.
- (h) Le crédit a été contracté pour un montant en dinars équivalent à ECU: 1.279.738 (utilisations à fin 1998), rémunéré à concurrence de 75% des dividendes et 50% des plus values éventuelles des titres financés;
les moins values éventuelles seront supportées par la BEI.
- (i) Le crédit a été contracté, sur autorisation de la BCT en date du 11 avril 2002, pour la constitution d'un dépôt de garantie auprès de l'ABC TUNISIE.
Ce dépôt est rémunéré aux mêmes conditions de rémunération du crédit.

NOTE 14 (Suite) : EMPRUNT

TABLEAU DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2003

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 1995 (II)	10 000 000	251 600		251 600	0	0	0
. Catégorie 5 ans	8 300 000	0		0	0	0	0
. Catégorie 7 ans	1 700 000	251 600		251 600	0	0	0
* Emprunt obligataire 1996 (I)	7 000 000	76 516		76 516	0	0	0
. Catégorie 5 ans	6 483 000	0		0	0	0	0
. Catégorie 7 ans	517 000	76 516		76 516	0	0	0
* Emprunt obligataire 1998 I	12 000 000	2 400 000		2 400 000	0	0	0
* Emprunt obligataire 1998 II	10 000 000	2 000 000		2 000 000	0	0	0
* Emprunt obligataire 1999 I	10 000 000	4 000 000		2 000 000	2 000 000	0	2 000 000
* Emprunt obligataire 1999 II	10 000 000	4 000 000		2 000 000	2 000 000	0	2 000 000
* Emprunt obligataire 2000	10 000 000	6 000 000		2 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2001 I	10 000 000	8 000 000		2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2001 II	10 000 000	10 000 000		2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2002 I	15 000 000	15 000 000		3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2002 II	10 000 000	0	10 000 000	0	10 000 000	8 000 000	2 000 000
Emprunt obligataire 2003	10 000 000	0	10 000 000	0	10 000 000	10 000 000	0
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		51 728 116	20 000 000	17 728 116	54 000 000	39 000 000	15 000 000
TOTAL GENERAL		118 199 347	93 104 000	79 209 391	132 093 956	88 980 088	43 113 868

Tunisie Leasing-(Suite)

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Dépôts et cautionnements reçus	3 095 793	3 491 798
<u>Total des autres passifs financiers</u>	<u>3 095 793</u>	<u>3 491 798</u>

NOTE 16 : PROVISIONS Les provisions se détaillent par nature comme suit :

	31 décembre (A)	31 décembre (B)
- Provisions pour risques non identifiés	767 493	1 160 842
- Provisions pour impôt différé	561 922	561 921
- Autres provisions pour risques	77 271	
<u>Total des provisions</u>	<u>1 406 686</u>	<u>1 722 763</u>

(A) Voir note 2-5 : Politique de provisions

(B) Voir note 2-6 : Provisions pour impôt

NOTE 17 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
Fournisseurs d'exploitation		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	218 216	91 376
- Factures non parvenues	144 683	157 500
<u>Sous total</u>	<u>362 899</u>	<u>248 876</u>
Fournisseurs d'immobilisations		
- Factures d'achats d'immobilisations	2 767 254	3 762 317
- Effets à payer	5 675 221	2 160 165
- Factures non parvenues	1 470 959	181 861
<u>Sous total</u>	<u>9 913 434</u>	<u>6 104 343</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>10 276 333</u>	<u>6 353 219</u>

NOTE 18 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Avances et acomptes reçus des clients	1 788 637	1 435 738
- Personnel, remunerations dues	158	182
- Personnel, provisions pour congés payés	164 895	119 184
- Personnel, autres charges à payer	114 531	150 312
- Etat, retenues sur salaires	22 569	18 598
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	31 614	42 722
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	138 828	218 560
- Etat, impôts sur les bénéfiques	820 708	383 080
- Etat, TVA à payer	125 132	257 992
- Etat, autres impôts et taxes à payer	754 751	755 276
- Actionnaires, dividendes à payer	13 253	6 413
- C.N.S.S	79 557	80 377
- Autres comptes créditeurs	32 707	36 329
- Diverses charges à payer	269 374	52 351
- Loyers constatés d'avance	7 451 224	7 067 086
<u>Total</u>	<u>11 807 938</u>	<u>10 624 200</u>

NOTE 19 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	15 000 000	17 728 116
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires locaux	19 752 454	22 930 000
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires étrangers	8 361 414	7 883 934
<u>Sous total (voir note 14)</u>	<u>43 113 868</u>	<u>48 542 050</u>
- Billets de trésorerie	30 600 000	34 800 000
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	1 372 285	1 404 086
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	735 379	398 818
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	578 030	669 206
- Banques, découverts	6 673 549	1 108 232
<u>Total</u>	<u>83 073 111</u>	<u>86 922 392</u>

Tunisie Leasing -(Suite)

NOTE 20 : PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des produits d'exploitation se présente ainsi :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Loyers de leasing	103 971 572	100 686 125
- Intérêts intercalaires	138 894	373 999
<u>Revenus bruts de leasing</u>	<u>104 110 466</u>	<u>101 060 124</u>
- Intérêts de retard	1 171 643	943 170
- Transferts en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	2 324 724	2 172 030
. Intérêts de retard antérieurs	417 366	522 922
- Produits réputés réservés en fin de période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(2 447 860)	(2 324 724)
. Intérêts de retard	(511 957)	(417 366)
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(217 727)</u>	<u>(47 138)</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations en location	(84 130 726)	(81 438 099)
<u>Total des produits d'exploitation</u>	<u>20 933 656</u>	<u>20 518 057</u>

NOTE 21 : CHARGES FINANCIERES NETTES Les charges financières se détaillent comme suit :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Intérêts des emprunts obligataires	4 007 424	4 872 205
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	2 690 068	2 164 290
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	1 719 567	1 805 923
- Intérêts des billets de trésorerie à long terme	70 539	
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	287 302	292 716
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>8 774 900</u>	<u>9 135 134</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	323 436	223 644
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	2 123 262	1 636 200
- Pénalités fiscales	0	1 331
- Autres	(6 136)	(1 891)
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>2 440 562</u>	<u>1 859 284</u>
- Intérêts refacturés	0	(235 599)
<u>Total général</u>	<u>11 215 462</u>	<u>10 758 819</u>

NOTE 22 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Produits des participations	515 632	601 039
- Plus values sur cession des titres Immobilisés	0	0
- Revenus des autres créances immobilisées	40 976	31 831
- Revenus des valeurs mobilières de placement	156	1 772
<u>Total</u>	<u>556 764</u>	<u>634 642</u>

NOTE 23 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Salaires et complément de Salaires	1 318 550	1 233 387
- Bonus	174 000	220 000
- Indemnités représentatives de frais	63 483	50 919
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	237 433	218 446
- Autres charges sociales	109 778	62 496
<u>Total</u>	<u>1 903 244</u>	<u>1 785 248</u>

NOTE 24 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Achat de matières et fournitures	76 862	66 290
<u>Total des achats</u>	<u>76 862</u>	<u>66 290</u>
- Locations	264 561	221 903
- Charges locatives et de copropriété	26 601	27 091
- Entretien et réparations	97 663	84 254

Tunisie Leasing-(Suite)

- Primes d'assurances	20 078	14 029
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	182 159	165 952
<u>Total des services extérieurs</u>	591 062	513 229
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	381 285	291 908
- Publicités, publications, relations publiques	255 758	217 652
- Déplacements, missions et réceptions	225 410	218 200
- Frais postaux et de télécommunications	224 510	199 973
- Services bancaires et assimilés	161 736	215 012
<u>Total des autres services extérieurs</u>	1 248 699	1 142 745
- Jetons de présence	18 000	18 000
- Frais du contentieux	2 561	8 631
- Autres	4 462	12 781
<u>Total des charges diverses</u>	25 023	39 412
- Impôts et taxes sur rémunérations	37 531	35 177
- T.C.L.	60 000	50 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	33 389	35 470
<u>Total des impôts et taxes</u>	130 920	120 647
<u>Total général</u>	2 072 566	1 882 323

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	2 847 348	2 340 171
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(660 855)	(1 581 576)
- Créances radiées	690 427	988 382
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(599 298)	(814 707)
<u>Total des dotations aux provisions</u>	2 277 622	932 270
- Reprises de provisions non affectées	(393 349)	0
<u>Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées</u>	1 884 273	932 270

Compte tenu de la variation des produits réservés, les besoins de provisionnement de la société se sont élevés à 2 495 349 Dinars détaillés comme suit :

- Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées	2 277 622
- Variation des produits réservés	217 727
<u>Besoin au titre des créances douteuses</u>	2 495 349

Ce besoin de provisionnement a été couvert comme suit :

- Contribution de l'exercice établie conformément à la politique générale de la société (1% de l'encours des loyers des contrats actifs)	2 102 000
- Complément prélevé sur les provisions non affectées	393 349
<u>Total</u>	2 495 349

NOTE 25 bis : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	0	1 198 742
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	(161 451)	0
<u>Total</u>	(161 451)	1 198 742

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	128 472	98 011
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	199 837	190 208
- Dotations aux résorptions des Charges à répartir	66 216	49 581
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	34 547	
- Dotations aux provisions pour risques et charges	50 588	
<u>Total</u>	479 660	337 800

Tunisie Leasing –(Suite)

NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Produits nets sur cessions d'immobilisations en leasing	107 320	100 981
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	25 707	2 078
- Autres gains sur éléments exceptionnels	98 999	13 342
<u>Total</u>	<u>232 026</u>	<u>116 401</u>

NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	329	0
- Pénalités sociales	172 512	0
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	52 314	61 811
<u>Total</u>	<u>225 155</u>	<u>61 811</u>

NOTE 29 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

Pour les états financiers provisoires, l'impôt sur les bénéfices a été calculé sur la base d'une estimation au taux de 20%.

NOTE 30 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

	2003	2002
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ 16 920 778	17 273 124
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- (17 122 973)	(16 920 778)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	- (1 435 738)	(860 933)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+ 1 788 637	1 435 738
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou - (966 800)	(467 079)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	- (3 491 798)	(4 131 574)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+ 3 095 793	3 491 798
- Produits constatés d'avance en début de période	- (7 067 086)	(6 730 228)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ 7 451 224	7 067 086
- TVA collectées	+ 16 462 806	15 975 316
- Revenus bruts de l'exercice	+ 104 110 466	101 060 124
- Intérêts de retard	+ 1 171 643	943 170
- Créances virées en Pertes	- (742 741)	(1 050 193)
<u>Encaissements reçus des clients</u>	<u>120 174 211</u>	<u>117 085 571</u>

NOTE 31 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

	2003	2002
- Charges à répartir	+ 717	36 574
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- (7 117)	(4 916)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ 12 334	7 117
- Autres créances sur le personnel en début de période	- (8 935)	(33 596)
- Autres créances sur le personnel en fin de période	+ 5 900	8 935
- Charges constatées d'avance en début de période	- (584 767)	(99 703)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+ 918 820	584 767
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ 248 876	189 121
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- (362 899)	(248 876)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ 182	408
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- (158)	(182)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ 119 184	110 230
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- (164 895)	(119 184)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ 150 312	289 083
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- (114 531)	(150 312)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ 18 598	18 629
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- (22 569)	(18 598)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ 42 722	14 765
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- (31 614)	(42 722)
- C.N.S.S en début de période	+ 80 377	81 223
- C.N.S.S en fin de période	- (79 557)	(80 377)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ 52 351	50 000
- Diverses Charges à payer en fin de période	- (269 374)	(52 351)
- TVA, payées sur biens et services	+ 315 193	274 182
- Charges de personnel	+ 1 903 244	1 785 248
- Autres charges d'exploitation	+ 2 072 566	1 882 323
- Impôts et taxes	- (130 920)	(120 647)
<u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u>	<u>4 164 040</u>	<u>4 361 141</u>

Tunisie Leasing-(Suite)

NOTE 32 : INTERETS PAYES

		2003	2002
- Frais d'émission d'emprunt	+	283 008	443 961
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	218 560	345
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	(138 828)	(218 560)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	+	1 404 086	13 195 108
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	-	(1 372 285)	(1 404 086)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	398 818	225 011
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	(735 379)	(398 818)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	669 206	797 642
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	(578 030)	(669 206)
- Charges financières	+	11 215 462	10 758 819
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	(287 302)	(292 716)
<u>Intérêts payés</u>		<u>11 077 316</u>	<u>22 437 500</u>

NOTE 33 : IMPOTS ET TAXES PAYES

		2003	2002
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	383 080	116 204
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	+ ou -	462 880	(383 080)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	755 276	752 714
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	(754 751)	(755 276)
- TVA payées	+	4 928 517	5 617 987
- Impôts et taxes	+	130 920	120 647
- Impôts sur les bénéfices	+	820 708	1 426 209
<u>Impôts et taxes payés</u>		<u>6 726 630</u>	<u>6 895 405</u>

NOTE 34 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

		2003	2002
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	6 104 343	9 147 206
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	(9 913 434)	(6 104 343)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	(126 578)	(530 921)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	203 587	126 578
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+	102 860 847	96 741 856
- TVA sur Investissements	+	11 287 793	10 233 137
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location</u>		<u>110 416 558</u>	<u>109 613 513</u>

NOTE 35 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

		2003	2002
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	85 484	89 932
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	4 821 064	4 751 584
- Plus-values sur Cessions anticipées	+	107 320	100 981
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations destinées à la location</u>		<u>5 013 868</u>	<u>4 942 497</u>

NOTE 36 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

			2003	2002
- Fournisseurs, avances en début de période	-	Note 10	(47 920)	0
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	Note 10	6 250	47 920
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	Note 4	480 149	91 101
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	Note 5	566 259	87 290
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>1 004 738</u>	<u>226 311</u>

Tunisie Leasing –(Suite)

NOTE 37 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	2003	2002
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ 76 840	15 559
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+ 25 707	2 078
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	- (329)	0
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>102 218</u>	<u>17 637</u>

NOTE 38 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	2003	2002
- Actions propres	+ 0	78 873
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+ 2 853 784	443 536
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+ 895 000	135 000
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+ 282 906	353 722
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>	<u>4 031 690</u>	<u>1 011 131</u>

NOTE 39 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	2003	2002
- Actions propres	+ 0	134 735
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+ 150 000	0
- Remboursements sur obligations au cours de l'exercice	+ 0	5 000
- Remboursements sur prêts au personnel	+ 201 296	195 900
- Produits nets sur cessions de titres immobilisés	+ 0	0
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>	<u>351 296</u>	<u>335 635</u>

NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	2003	2002
- Dividendes et tantièmes	+ 2 331 000	1 946 376
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ 6 413	483
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- (13 253)	(6 413)
- Dotation au fonds social	+ 40 000	40 000
<u>Dividendes et autres distributions</u>	<u>2 364 160</u>	<u>1 980 446</u>

NOTE 41 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

	2003	2002
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ 46 691	41 499
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- (38 419)	(46 691)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ 69 465	118 866
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- (350 160)	(69 465)
- Compte courant Tunisie Factoring en début de période	+ 72 226	3 008 984
- Compte courant Tunisie Factoring en fin de période	- (94 290)	(72 226)
- Compte courant SIMT en début de période	+ 76 529	0
- Compte courant SIMT en fin de période	- 0	(76 529)
- Comptes d'attente en début de période	+ 33 861	30 808
- Comptes d'attente en fin de période	- (53 527)	(33 861)
- Placements en titres en début de période	+ 0	3 700 000
- Placements en titres en fin de période	- (2 217)	0
- Autres comptes créditeurs en début de période	- (36 329)	(33 861)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ 32 707	36 329
- Autres produits constatés d'avance en début de période	- 0	(28 589)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+ 0	0
- Produits des placements	+ 556 764	634 642
- Autres gains exceptionnels	+ 98 999	13 342
- Autres pertes exceptionnelles	- (172 841)	0
<u>Autres flux de trésorerie</u>	<u>239 459</u>	<u>7 223 248</u>

Tunisie Leasing-(Suite)

NOTE 42: ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31-12-2003 (en dinars)

	31/12/2003	31/12/2002
ENGAGEMENTS DONNEES	42 210 953	51 601 386
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrat signés non encore mis en force)	7 892 322	10 808 766
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrat non encore signés)	7 758 631	13 107 620
Engagements sur titre non libérés (TVAL)	600 000	1 725 000
Cautions, avals et autres garanties données (TF) CITIBANK	13 500 000	13 500 000
Cautions, avals et autres garanties données (TF) Amen BANK	5 000 000	5 000 000
Caution (TF) pour crédit auprès de la BTEI	5 000 000	5 000 000
Contrat de portage signé et non encore concrétisé (augmentation du capital Call center)	60 000	60 000
Caution en faveur de la SIMT (sur crédit STB)	2 400 000	2 400 000
ENGAGEMENTS RECUS	278 038 705	257 394 918
Garanties reçues (hypothèque sur les contrats actifs)	67 850 100	53 341 184
Loyers à échoir sur contrats actifs	210 188 605	195 053 734
Cautions, avals et autres garanties reçus de la BTEI (sur billets de trésorerie)	0	9 000 000

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2003**

En application des dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers provisoires de la société Tunisie Leasing couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2003. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société Tunisie Leasing. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers provisoires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers provisoires annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Le Commissaire aux comptes

Noureddine HAJJI

Tunis, le 30 janvier 2004